

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 139 (2018)
Heft: 5

Artikel: Frelon asiatique Vespa velutina, une menace toujours actuelle!
Autor: Ebener, Anja / Cherix, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une partie des cadres de miel est laissée dans la colonie avec la reine préexistante (ruche/emplACEMENT 4), le reste est ajouté à une colonie de production.

En résumé

La technique du nucléus de mi-journée est facile à appliquer et prometteuse. Elle permet de créer de jeunes colonies sur son propre rucher (même en zone de séquestre) et rend superflu la pénible recherche de la reine. Avec le nucléus de mi-journée on supprime le désir d'essaïmer aux colonies ayant envie de le faire. Les travaux peuvent être effectués calmement et selon planification.

Nous vous souhaitons plein succès !

Description détaillée

Voir aide-mémoire 1.4.5.

Nucléus de mi-journée

www.apiservice.ch/aidememoire



Prête pour le retour des butineuses – la ruche sans abeilles



Moment idéal : quand colza et/ou sycomore fleurissent

Photos ©apiservice

Frelon asiatique **Vespa velutina**, une menace toujours actuelle !

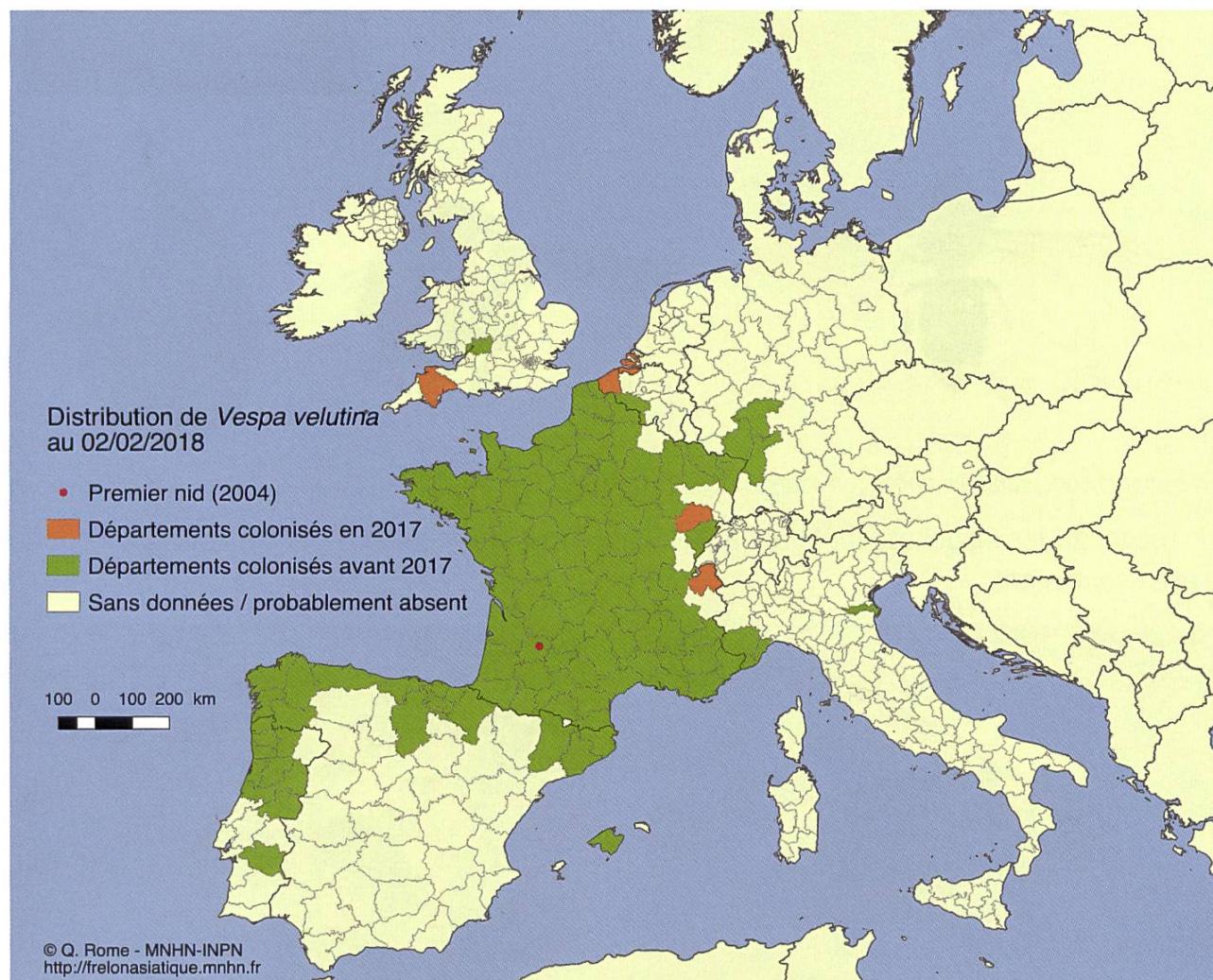
**Anja Ebener, Directrice apiservice / Service sanitaire apicole (SSA),
anja.ebener@apiservice.ch**

**Daniel Cherix, Professeur honoraire de l'Université de Lausanne,
daniel.cherix@unil.ch**

Une année s'est écoulée depuis la découverte du premier frelon asiatique dans le Jura suisse. Jusqu'à présent, cependant, il ne s'est pas encore installé dans notre pays. Toutefois, les apiculteurs sont priés de rester très attentifs et de signaler immédiatement les animaux suspects au SSA – sous forme de photos ou d'insectes morts. Des colonies d'abeilles saines et fortes résisteront mieux contre ce ravageur. Aujourd'hui il faut prêter attention à une évaluation cohérente des populations d'abeilles et à la sélection.

Le frelon asiatique continue de se propager en Europe. Au printemps dernier, il a même été aperçu dans le Jura suisse à Fregiécourt. Bien que 68 rapports d'insectes suspects en provenance de Suisse aient été reçus par le SSA, ce n'était jamais le frelon asiatique. Le CABI (Centre pour l'Agriculture et les Biosciences Internationales), qui supervisait la zone autour du premier site de capture avec des pièges en 2017 pour le compte de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), n'a pas pu trouver d'autres frelons ou de nids dans le Jura. Nous pouvons donc supposer que la Suisse est toujours libre de *Vespa velutina*.

Malheureusement, il est inévitable que tôt ou tard cette espèce envahissante s'installe chez nous. Si le frelon asiatique se répand naturellement, il apparaîtra probablement d'abord dans les cantons du Jura, de Bâle, de Genève ou du Tessin. Mais cela ne signifie pas que le ravageur ne peut pas soudainement émerger à l'intérieur des terres en raison d'importations non contrôlées de marchandises dans lesquelles de jeunes reines ou de petites colonies se seraient installées.



Distribution actuelle du frelon asiatique en Europe

Danger de confusion

Le frelon asiatique n'étant pas encore installé en Suisse, il n'est pas toujours facile de le reconnaître tout de suite. Ceci est également illustré dans les rapports d'individus suspects

soumis au SSA. Dans plus de la moitié des cas, il s'agissait de frelon européen un peu plus grand. Cependant parmi les spécimens envoyés, il y avait aussi des guêpes, des mouches, des bourdons et d'autres insectes locaux.

Les caractéristiques de *Vespa velutina* sont la couleur de base noire et les extrémités des pattes jaunes. Ces individus à pattes jaunes sont également plus petits que l'espèce locale de frelon en Suisse. Incidemment, le frelon asiatique, qui se propage dans toute l'Europe, n'a rien à voir avec le frelon géant asiatique – cela a été en partie déformé dans la presse l'année dernière.



En comparaison : Frelon européen (en haut) et asiatique (en bas)

© Q. Rome/MNHN

On reconnaît les mouches (*Diptera*) par leurs antennes très courtes et la présence d'une paire d'ailes seulement.



Milésie faux-frelon (*Milesia crabiformis*)

© Anne-Catherine Humbert-Prince



Guêpe maçonnes (*Delta unguiculata*)

© Catherine Guex

Procédure en cas de suspicion

Étant donné que le frelon asiatique n'est pas classé comme une maladie en Suisse, la procédure est différente de celle du cas de suspicion du petit coléoptère des ruches. En consultation

avec l'OFEV, le SSA est le premier point de contact officiel pour une notification suspecte de la part des apiculteurs.

Si vous avez des doutes, photographiez l'insecte et envoyez les photos par e-mail à info@apiservice.ch. Idéalement, photographiez l'insecte vu de l'avant et sur le côté pour rendre l'identification plus fiable. Puisque les frelons sont difficiles à photographier en vol, vous pouvez également les capturer dans un bocal ou un verre et les photographier à travers le verre (auquel cas mettez le flash sur off et vérifiez la netteté de la photo) ou alors photographiez un individu mort. Pour la détermination des espèces, il est également utile de poser une règle graduée à côté de l'insecte mort. Pour tranquilliser un frelon dans un bocal ou un verre, mettez-le au congélateur pendant une dizaine de minutes.



Photo idéale avec règle en vue de profil et de face (Photo de frelon européen)

© Andreas Müller

Si vous avez des frelons morts, vous pouvez bien sûr aussi les envoyer au SSA par la poste (emballés dans une boîte en carton).

L'identification des espèces à partir de photos ou d'animaux morts est ensuite réalisée par un spécialiste des insectes du Centre suisse de cartographie de la faune (CSCF). Puisque le CSCF enregistre géographiquement les notifications, le SSA a également besoin du lieu précis d'observation si possible; mais au minimum de l'indication de la commune et de son numéro postal.

Et si le soupçon est confirmé ?

S'il s'avère qu'il s'agit bien d'un frelon asiatique, le SSA informe la personne qui a signalé le cas, l'inspecteur du rucher responsable de la zone et la section apicole concernée. L'OFEV contacte également le spécialiste des espèces invasives (Néobiota) du canton concerné. Ce spécialiste des espèces envahissantes est responsable de la mise en œuvre des prochaines étapes, soit de la coordination du dépistage, de la destruction et de la détection / surveillance précoce.

Que peut-on faire maintenant en tant qu'apiculteur ?

En vue de son arrivée en Suisse, le SSA recommande d'accorder une attention particulière à une évaluation et une sélection cohérentes des populations, de sorte que les colonies d'abeilles soient en bonne santé et assez fortes pour défier le ravageur.

Puisque les apiculteurs seront probablement parmi les premiers à découvrir l'espèce, nous vous demandons de rester attentifs cette année et de signaler immédiatement les insectes suspects au SSA. Fin avril / début mai, les jeunes reines fondatrices sont en route pour fonder une nouvelle société. De la fin juin à la fin du mois d'octobre, les ouvrières du frelon asiatique sont observables, ainsi que les nids.

Il est fortement déconseillé aux apiculteurs de poser des pièges. Ceux-ci ne sont pas assez efficaces et tuent aussi beaucoup d'insectes utiles - y compris les abeilles. Les pièges ne peuvent être utilisés que temporairement pour un monitoring par les cantons. La méthode de lutte la plus efficace est la destruction des nids par un spécialiste désigné par le canton.

Informations les plus importantes

Aide-mémoire 2.7. Frelon asiatique sur www.apiservice.ch/aidememoire

Pour de plus amples informations, l'équipe du SSA est à votre disposition (0800 274 274 ou info@apiservice.ch).

Publicité

FRANCO DOMICILE - TOUT COMPRIS

*Bocaux à miel en verre, large ouverture, forme basse,
couvercles à fermeture baïonnette imprimés*

| Livrés à domicile | | | | Livrés à domicile - Bocaux à miel prix pour palettes | | | | Sur demande |
|-----------------------|------------|------------|------------|--|---------------------|----------|------------|----------------|
| 1 Kg avec couvercle | 1.31 | 1.05 | -.90 | -.79 | -.75 | -.71 | -.66 | |
| 1/2 Kg avec couvercle | 1.11 | -.86 | -.73 | -.65 | -.52 | -.49 | -.45 | |
| 1/4 Kg avec couvercle | 1.04 | -.79 | -.71 | -.61 | -.51 | -.48 | -.44 | |
| 50 g avec couvercle | -.78 | -.74 | -.63 | -.56 | -.44 | -.41 | -.39 | |
| Couvercle seulement | -.43 | -.37 | -.34 | -.31 | par carton | -.25 | -.23 | -.19 |
| Dès pièces | 150 | 300 | 500 | 1000 | Dès palettes | 1 | 2-5 | 6-10 |
| | | | | | | | | +11 |
| Retirés à Chiasso | | | | Retirés à Chiasso - Bocaux à miel prix pour palettes | | | | Sur demande |
| 1 Kg avec couvercle | -.84 | -.77 | -.75 | -.70 | -.67 | -.64 | -.59 | |
| 1/2 Kg avec couvercle | -.70 | -.63 | -.59 | -.56 | -.48 | -.45 | -.41 | |
| 1/4 Kg avec couvercle | -.65 | -.59 | -.57 | -.53 | -.45 | -.44 | -.40 | |
| 50 g avec couvercle | -.62 | -.55 | -.50 | -.48 | -.40 | -.37 | -.35 | |
| Couvercle seulement | -.36 | -.32 | -.30 | -.26 | par carton | -.21 | -.18 | -.17 |

Le prix est entendu pour bocaux de même grandeur.

Livraison + 3 jours (cargo domicile).

Pour retirer la marchandise s'annoncer au ☎ S.V.P.

Livrés à domicile = coût de transport +TVA compris.

Échantillons gratuits sur demande. – Facture 20 jours net.

D'autres pots en verre (forme/capacité) selon votre exigence.

1 palette (1Kg)= 98 emballages de 12 pièces= 1'176 p.

1 palette (1/2 Kg)= 96 emballages de 25 pièces= 2'400 p

1 palette (1/4 Kg)= 99 emballages de 24 pièces= 2'376 p

1 palette (50 g)= 54 emballages de 54 pièces= 2'916 p.

Crivelli Emballages - via Rampa 4 - 6830 Chiasso

☎ 091 647 30 84 - Fax 091 647 20 84 - crivelliimballaggi@hotmail.com